

Saint-Étienne, le 28/05/2026

Vœu
du bureau métropolitain à l'attention de M. Roland Lescure, Ministre de
l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle

Face à la fermeture de Dumarey Powerglide, défendre l'industrie et l'emploi

Le groupe Dumarey Powerglide a annoncé, le 23 mars 2026, la cessation d'activité du site d'Andrézieux-Bouthéon ainsi que l'ouverture d'un plan de sauvegarde de l'emploi conduisant au licenciement des salariés à l'horizon de la fin de l'année 2026.

Anciennement propriété du groupe ZF puis repris en 2023 par le groupe belge Dumarey Powerglide, ce site industriel historique de notre territoire concentre des savoir-faire reconnus dans les domaines du traitement thermique, de l'usinage, de la rectification et de l'assemblage. Avec 330 emplois directs et de nombreuses entreprises sous-traitantes concernées, il constitue un maillon essentiel du tissu industriel métropolitain.

Cette fermeture annoncée représente un choc économique, industriel et social majeur pour notre territoire et fragilise l'ensemble d'un écosystème industriel local.

Nous affirmons notre plein soutien aux salariés et à leurs représentants syndicaux. Nous demandons que les négociations à venir se déroulent dans des conditions respectueuses des salariés et que les mesures d'accompagnement, de reclassement et de formation soient à la hauteur des compétences mobilisées sur le site.

Nous rappelons également que les collectivités locales disposent de moyens d'action limités dans ce type de procédure, qui relève principalement de l'État et de la direction du groupe. Pour autant, nous poursuivrons notre mobilisation aux côtés des services de l'État et des partenaires économiques afin de favoriser l'émergence d'un projet de reprise crédible dans le cadre des dispositions prévues par la loi Florange.

En conséquence, nous demandons solennellement à l'État, et plus particulièrement au ministre de l'Emploi et des Solidarités :

- de mobiliser pleinement les dispositifs de l'État en faveur de la recherche d'un repreneur industriel ;
- d'assurer un accompagnement exemplaire des salariés dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi ;
- de prendre en compte les impacts indirects de cette fermeture sur le tissu économique local ;
- de réaffirmer une stratégie nationale ambitieuse en faveur de la souveraineté industrielle et du maintien des capacités de production sur nos territoires.

À travers cette situation, c'est plus largement la question de la désindustrialisation de notre pays qui est posée.

Nous réaffirmons notre volonté d'agir pour préserver les savoir-faire industriels du territoire et accompagner toute perspective de rebond industriel durable.